MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

Identifiant de l'acte délivré par la préfecture :
083-248300543-20231218-lmc1312915-DE-1-1
Date de validation par la préfecture : mardi 19 décembre 2023
Date d'affichage : 20/12/2023

BUREAU METROPOLITAIN DU
LUNDI 18 DÉCEMBRE 2023

NOMBRE D'ELUS METROPOLITAINS EN EXERCICE : 16

QUORUM : 9

PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS
15	0	1

OBJET DE LA DECISION

N° 23/599

ACCORD POUR L'APPLICATION DU TARIF PREFERENTIEL DE 50 % POUR LES REDEVANCES DE STATIONNEMENT DES NAVIRES PRESENTANT UN INTERET HISTORIQUE, ESTHETIQUE OU CULTUREL POUR LE STATIONNEMENT A FLOT DU NAVIRE "BELEM"

Le Bureau Métropolitain de la Métropole TOULON PROVENCE MEDITERRANEE régulièrement convoqué, a été assemblé sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GIRAN.

PRESENTS :
M. Thierry ALBERTINI, Mme Hélène ARNAUD-BILL, M. Robert BENEVENTI, Mme Nathalie BICAIS, M. Robert CAVANNA, M. Jean-Pierre GIRAN, M. Arnaud LATIL, Mme Geneviève LEVY, M. Cheikh MANSOUR, Mme Josée MASSI, M. Jean-Louis MASSON, M. Ange MUSSO, M. Francis ROUX, M. Hervé STASSINOS, M. Gilles VINCENT.

ABSENT :
M. Jean-Sébastien VIALATTE.

MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

Identifiant de l'acte délivré par la préfecture :
083-248300543-20231218-lmc1312915-DE-1-1
Date de validation par la préfecture : mardi 19 décembre 2023
Date d'affichage : 20/12/2023

DÉCISION MÉTROPOLITAINE

N° 23/599

BUREAU DU 18 DÉCEMBRE 2023

OBJET : ACCORD POUR L'APPLICATION DU TARIF PREFERENTIEL DE 50 % POUR LES REDEVANCES DE STATIONNEMENT DES NAVIRES PRESENTANT UN INTERET HISTORIQUE, ESTHETIQUE OU CULTUREL POUR LE STATIONNEMENT A FLOT DU NAVIRE "BELEM"

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment son article L2125-1,

VU le décret n°2017-1758 en date du 26 décembre 2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

VU la délibération n°23/05/078 du 4 mai 2023 portant délégations au Président et au Bureau,

VU le règlement général de police dans les ports maritimes de commerce et de pêche (articles R5333-1 à R5333-28 du Code des Transports) instauré par le décret n°2014-1670 du 30 décembre 2014,

VU le règlement particulier de police du port maritime de Toulon – La Seyne instauré par l'arrêté préfectoral n° 2017 – 104 en date du 13 décembre 2017,

VU le tarif 2023 des « Redevances de Stationnement et d'Amarrage » du Port de Toulon adopté par le Conseil Métropolitain du 15 décembre 2022,

CONSIDERANT que la fondation « BELEM », demande à bénéficier de l'attribution d'un poste à quai pour l'hivernage de son navire « BELEM » dans le port de Toulon – La Seyne / Brégaillon du 13 octobre 2023 au 22 mars 2024,

CONSIDERANT que le navire « BELEM », classé Monument Historique, présente un intérêt historique, esthétique et culturel,

Et après en avoir délibéré,

D E C I D E

ARTICLE 1

D'ACCORDER sur les redevances de stationnement pour l'hivernage du navire « BELEM » le tarif préférentiel de 50% prévu à l'article I/A du tarif 2023 pour les navires présentant un intérêt historique, esthétique et culturel.

ARTICLE 2

DE DIRE que le montant de cette remise est estimé à 50% x 4,45 € / ml / jour x 58 ml x 122 jours d'hivernage = 15 744,10 € HT.

ARTICLE 3

DE DIRE que les recettes sont inscrites au budget annexe Toulon port de commerce 2023 (et suivant), Chapitre 70, Article N° 706.

Ainsi fait et délibéré les jours, ou mois et ans que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre.

Fait à Toulon, le 18 décembre 2023

Jean-Pierre GIRAN

Président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée

POUR	15
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Hivernage du Belem 2023 – 2024
à Toulon/ La Seyne-sur-Mer

Proposition – enjeux – opportunités pour les villes, le port, la métropole

dossier mis à jour le 24 juillet 2023

FONDATION BELEM CAISSE D'EPARGNE

Sommaire

1. Qu'est-ce qu'un hivernage du Belem ?
2. L'alternance des ports d'hivernage
3. Pourquoi Toulon/La Seyne-sur-Mer ?
4. Le Belem ramènera la flamme olympique en France
5. Calendrier de l'hivernage 2023-2024
6. Les 2 périodes d'exploitation –oct,nov. 23 et mars 24
7. Un partenariat équilibré, échange de gratuités
8. Les engagements des Villes et de la Métropole
9. Les engagements de la fondation
10. Les visites publiques
11. Guide de visite – extrait
12. Les visites scolaires
13. Commercialisation des espaces réceptifs
14. Tarifs privatisation spécial hivernage
15. Caractéristiques du trois-mâts Belem
16. Contact

1. Qu'est ce qu'un hivernage du Belem ?

- Le Belem est le grand voilier de tous les français, classé Monument Historique.
- Il est porté par une fondation reconnue d'utilité publique.
- La fondation Belem Caisse d'Epargne mène une mission d'intérêt général : rendre accessible le navire au plus grand nombre, pour des visites à quai et des navigations en mer.
- La fondation Belem mène une politique d'ouverture à tous les publics et de transmission des savoir-faire de la grande marine à voile.

Saison 2023, le trois-mâts Belem va naviguer 5,5 mois (mai/mi-octobre)

- 1500 personnes y naviguent et participent à la vie du bord
- 80.000 visiteurs/an accueillis lors de ses escales en Europe

Hors-saison 23/24, il hivernera 5 mois à quai sans naviguer (mi-octobre- début mars)

- Le Belem n'est plus exploitable à cause de la météo. Il est entretenu.
- Cette période de non navigation correspond à son hivernage.

	Navigation 5,5 mois						Hivernage 5 mois				
avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov. 23	déc. 23	janv. 24	fév. 24	mars-24

L'hivernage du Belem 2023/2024
aura lieu du 21 octobre 2023 au 31 mars 2024.

La fondation alterne les hivernages du Belem

>> entre Nantes, son port d'attache

>> et d'autres grands ports français

- Pour mener pleinement sa mission d'intérêt général
- Pour rendre accessible le navire à tous les français, à tous les publics
- Pour valoriser le Monument Historique
- Pour témoigner sur la vie à bord d'un grand voilier au 19ème siècle
- Pour transmettre les savoir-faire de la grande marine à voile

Autres ports ayant accueilli l'hivernage du Belem

- Bordeaux 2016-2017
- Port-Vendres 2018-2019
- Cannes 2020-2021
- Le Havre 2021-2022
- Saint-Nazaire 2022-2023 *(travaux historique sur coque - carénage en cours)*

La fondation souhaite organiser l'hivernage 2023-2024 du Belem en Méditerranée, afin de préparer le départ du trois-mâts en Grèce au Printemps 2024
=> Le Belem ramènera en effet la flamme olympique en France depuis Athènes en mai 2024

De par sa population, son bassin estudiantin, son histoire maritime,
son activité économique et touristique,
ses équipements, la beauté et l'ampleur de sa rade,

Toulon/ La Seyne-sur-Mer

figurent parmi les ports de Méditerranée
les plus appropriés pour accueillir le Belem hiver 2023-2024.

4. Le Belem ramènera la flamme olympique en France en mai 2024

5. Calendrier de l'hivernage 2023-2024

Hivernage = arrêt de la navigation

5 mois d'hiver à quai – 21 oct. 2023=>5 mars 2024

- **2 périodes d'exploitation en début et fin d'hivernage =>** La Seyne-sur-Mer puis Toulon
- **période de travaux à quai =>** La Seyne-sur-Mer
- **période de carénage =>** Au vu des travaux effectués hiver 2022/2023,
  la Fondation Belem cherche à s'affranchir d'une cale sèche hiver 2023/2024

1ère période d'exploitation : 21 octobre /12 ou 19 novembre 2023 // La Seyne sur Mer / Cales et formes

- **Belem armé : équipage au complet.**
- **Navire exploitable pour y organiser à bord**
  - >> des visites publiques
  - >> des visites scolaires
  - >> des événements privés à quai ou en mer.

Période de travaux à quai : 13 ou 20 novembre/ 8 mars 2024 // La Seyne sur Mer / Cales et formes

- **Belem désarmé :** Ne restent plus à bord que 5 ou 6 marins en charge des travaux d'entretien (gréement, peinture …)
- **Navire non exploitable,** hormis la possibilité d'y installer dans la mâture un pavoisement de Noël

2ème période d'exploitation : 9 mars 2024 / 31 mars 2024 // Toulon / quai de la Corse

- **Belem armé : équipage au complet.**
- **Navire exploitable pour y organiser à bord**
  - >> des visites publiques
  - >> des visites scolaires
  - >> des événements privés à quai ou en mer.

Navigation — *Hivernage* — *Navigation*

Navigation	Exploitation	Travaux à quai			Exploitation	Navigation
oct-23	nov. 23	déc. 23	janv. 24	fév. 24	mars-24	avr-24

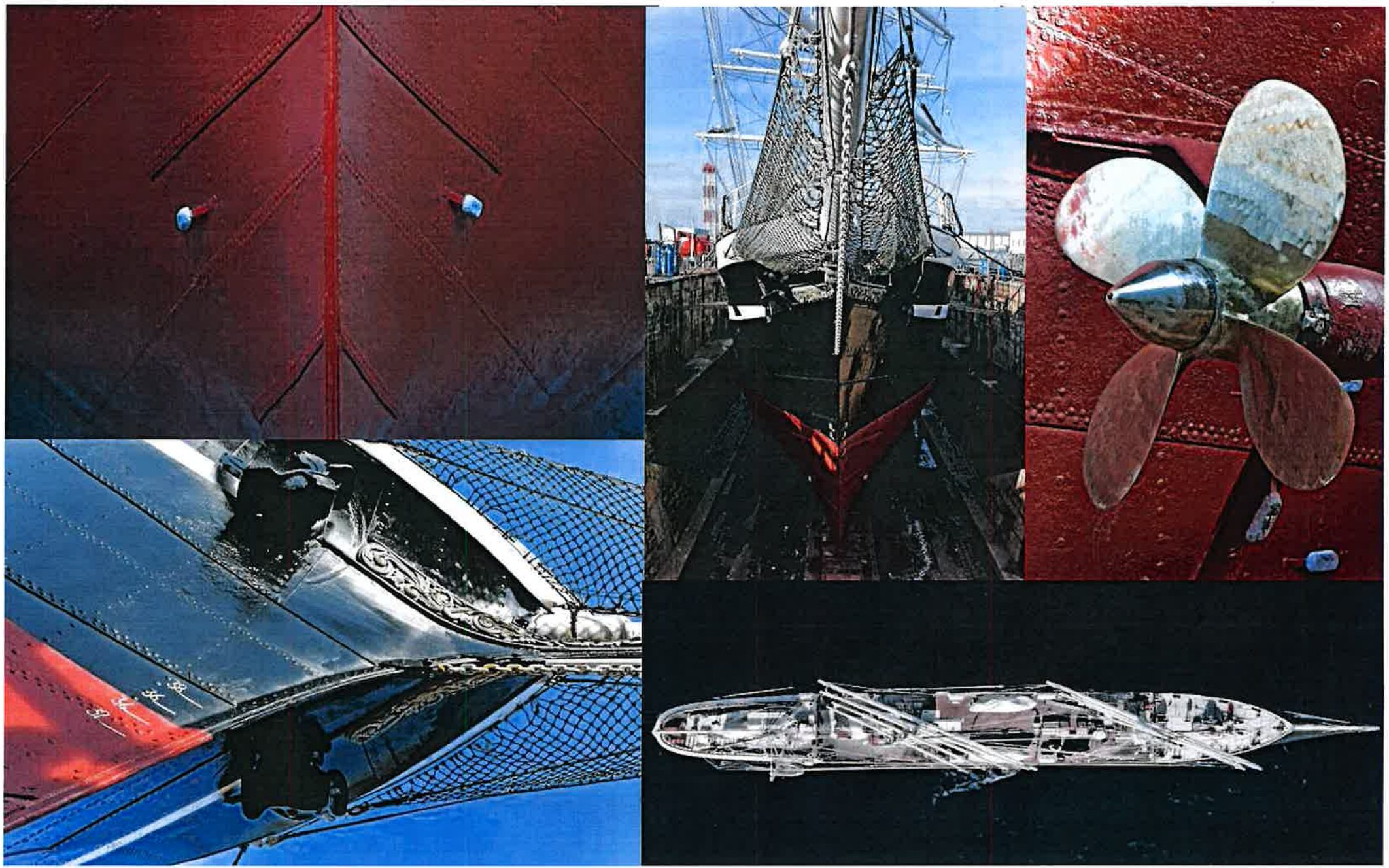

6. 1ère période d'exploitation – 21 oct./ 19 nov. 2023

Octobre et novembre 2023	8-10h	10-12h	12-14h	14-16h	16-18h	18-23h	VSC
samedi 21 octobre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites publiques 10h-18h				opt. soirée privée	Vacances scolaires
dimanche 22 octobre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites publiques 10h-18h				opt. soirée privée	
lundi 23 octobre 2023	opt. pdj ou visite privée	Entretien ISM ISPS				opt. soirée privée	
mardi 24 octobre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites publiques 10h-18h				opt. soirée privée	
mercredi 25 octobre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites publiques 10h-18h				opt. soirée privée	
jeudi 26 octobre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites publiques 10h-18h				opt. soirée privée	
vendredi 27 octobre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites publiques 10h-18h				opt. soirée privée	
samedi 28 octobre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites publiques 10h-18h				opt. soirée privée	
dimanche 29 octobre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites publiques 10h-18h				opt. soirée privée	
lundi 30 octobre 2023	opt. pdj ou visite privée	Entretien ISM ISPS				opt. pdj ou visite priv	
mardi 31 octobre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites publiques 10h-18h				opt. pdj ou visite priv	
mercredi 1 novembre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites publiques 10h-18h				opt. pdj ou visite priv	
jeudi 2 novembre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites publiques 10h-18h				opt. pdj ou visite priv	
vendredi 3 novembre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites publiques 10h-18h				opt. pdj ou visite priv	
samedi 4 novembre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites publiques 10h-18h				opt. soirée privée	
dimanche 5 novembre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites publiques 10h-18h				opt. soirée privée	
lundi 6 novembre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites scolaires			opt. visite privée	opt. soirée privée	
mardi 7 novembre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites scolaires			opt. visite privée	opt. soirée privée	
mercredi 8 novembre 2023	opt. pdj ou visite privée	Entretien ISM ISPS				opt. soirée privée	
jeudi 9 novembre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites scolaires			opt. visite privée	opt. soirée privée	
vendredi 10 novembre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites scolaires			opt. visite privée	opt. soirée privée	
samedi 11 novembre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites publiques 10h-18h				opt. soirée privée	
dimanche 12 novembre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites publiques 10h-18h				opt. soirée privée	
lundi 13 novembre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites scolaires			opt. visite privée	opt. soirée privée	
mardi 14 novembre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites scolaires			opt. visite privée	opt. soirée privée	
mercredi 15 novembre 2023	opt. pdj ou visite privée	Entretien ISM ISPS				opt. soirée privée	
jeudi 16 novembre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites scolaires			opt. visite privée	opt. soirée privée	
vendredi 17 novembre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites scolaires			opt. visite privée	opt. soirée privée	
samedi 18 novembre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites publiques 10h-18h				opt. soirée privée	
dimanche 19 novembre 2023	opt. pdj ou visite privée	Visites publiques 10h-18h				opt. soirée privée	
lundi 20 novembre 2023	Entrée en hivernage						

	Visites publiques
	Visites scolaires
	Entretien ISM ISPS
	Privatisation
	Vacances Scolaires
	Travaux
	Navigation

6. 2ème période d'exploitation – 21 oct./ 19 nov. 2023

Mars 2024	8-10h	10-12h	12-14h	14-16h	16-18h	18-23h
samedi 9 mars 2024	Convoyage pour Cannes depuis La Seyne sur Mer					
dimanche 10 mars 2024						
lundi 11 mars 2024						
mardi 12 mars 2024	MIPIM DE CANNES					
mercredi 13 mars 2024						
jeudi 14 mars 2024						
vendredi 15 mars 2024	Convoyage pourToulon depuis Cannes					
samedi 16 mars 2024	opt. pdj ou visite privée	Visites publiques 10h-18h				opt. soirée privée
dimanche 17 mars 2024	opt. pdj ou visite privée	Visites publiques 10h-18h				opt. soirée privée
lundi 18 mars 2024	opt. pdj ou visite privée	Visites scolaires			opt. visite privée	opt. soirée privée
mardi 19 mars 2024	opt. pdj ou visite privée	Visites scolaires			opt. visite privée	opt. soirée privée
mercredi 20 mars 2024	opt. pdj ou visite privée	Entretien ISM ISPS				opt. soirée privée
jeudi 21 mars 2024	opt. pdj ou visite privée	Visites scolaires			opt. visite privée	opt. soirée privée
vendredi 22 mars 2024	opt. pdj ou visite privée	Visites scolaires			opt. visite privée	opt. soirée privée
samedi 23 mars 2024	opt. pdj ou visite privée	Visites publiques 10h-18h				opt. soirée privée
dimanche 24 mars 2024	opt. pdj ou visite privée	Visites publiques 10h-18h				opt. soirée privée
lundi 25 mars 2024	opt. pdj ou visite privée	Visites scolaires			opt. visite privée	opt. soirée privée
mardi 26 mars 2024	opt. pdj ou visite privée	Visites scolaires			opt. visite privée	opt. soirée privée
mercredi 27 mars 2024	opt. pdj ou visite privée	Entretien ISM ISPS				opt. soirée privée
jeudi 28 mars 2024	opt. pdj ou visite privée	Visites scolaires			opt. visite privée	opt. soirée privée
vendredi 29 mars 2024	opt. pdj ou visite privée	Visites scolaires			opt. visite privée	opt. soirée privée
samedi 30 mars 2024	opt. pdj ou visite privée	Visites publiques 10h-18h				opt. soirée privée
dimanche 31 mars 2024	opt. pdj ou visite privée	Visites publiques 10h-18h				opt. soirée privée
lundi 1 avril 2024	Départ en navigation - saison 2024- En route pour Athènes					

	Visites publiques
	Visites scolaires
	Entretien ISM ISPS
	Privatisation
	Vacances Scolaires
	Travaux
	Navigation

Echange de gratuités

La ville accueille gratuitement le Belem

- Emplacement gratuit pour l'amarrage du trois-mâts pendant 5 mois
- services au navire et avitaillements
- Services à l'équipage

La fondation Belem met le Belem à la disposition de la ville d'accueil et de sa métropole

- Accueil gratuit de certains publics
- Mise à disposition gracieuse du trois-mâts pour l'organisation des événements de la ville, du port, de TPM
- Pavoisement du trois-mâts pour Noël
- Relations Presse et communication
- Conférences, débats, dédicaces d'ouvrages sur le Belem

=> Signature d'une convention d'hivernage basée sur la gratuité// pas d'échange financier

Il s'agit pour le port d'accueil d'une formidable opportunité

- de communication autour d'un grand voilier du patrimoine français
- D'importantes retombées presse
- de créations d'évènements à bord d'un navire d'exception
- d'ouverture d'un musée flottant aux habitants
- de décor en ville pendant 5 mois

* La fondation conserve sa billetterie lors des visites publiques

Les villes et la Métropole s'engagent à accueillir gratuitement le Belem en hivernage

Amarrage du navire

- Emplacement permettant
  - >> d'accueillir du public (visiteurs, scolaires)
  - >> d'avitailler le navire
  - >> d'y effectuer des travaux d'entretien
- Sécurisation de la zone
- accès à l'électricité et à l'eau courante

Services au navire

- en manœuvre : pilotage et lamanage (4 mouvements)
  - >> au début et en fin d'hivernage
  - >> au départ et au retour de cale sèche
- à quai
  - >> avitaillement en eau
  - >> avitaillement en électricité
  - >> récupération et traitement des déchets
  - >> récupération et traitement des eaux grises et noires
- une adresse proche du lieu d'amarrage pour livraisons

Services à l'équipage*

- gratuité des transports en commun urbains.
- invitations aux événements culturels et sportifs.

** Optionnels, selon possibilités*

La fondation Belem s'engage à mettre le Belem à la disposition des collectivités

Accueil de tous les publics

- Elus et agents : accueil gracieux par le capitaine et des administrateurs / visites privées commentées
- Scolaires et associations sportives ou culturelles : gratuité
- Etudiants, écoles, universités,
- Grand public : organisation de journées de visites. La fondation conserve sa billetterie (tarification accessible).

Mise à disposition gracieuse du trois-mâts pour l'organisation des événements de la ville

- Nombre et dates à définir dans le calendrier du Belem
- Formules : petit-déjeuner 120 pers., déjeuner VIP 14 pers., cocktail déjeunatoire ou dinatoire 120 pers.
- Traiteur, animation et location de matériel à la charge de la ville

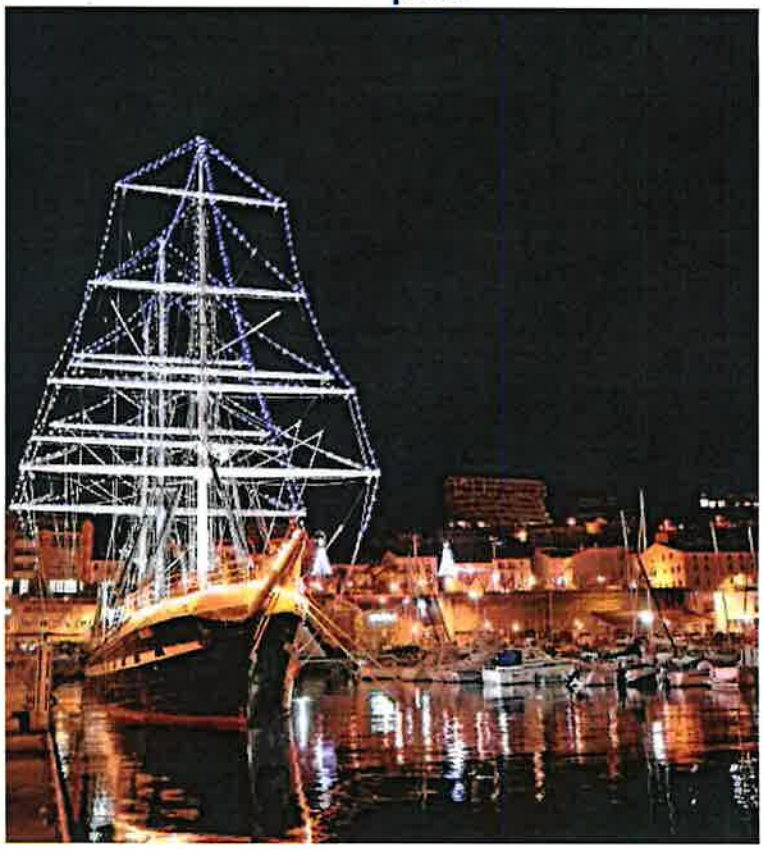

Pavoisement du trois-mâts pour Noël

- Du 1er décembre 2023 au départ du Belem en cale sèche (janvier 2024)
- Guirlande lumineuse en grand pavois et vergues => Décor de Noël
- Matériel fourni par la fondation
- Installation effectuée par l'équipage du Belem

Relations Presse et communication

- Organisation d'un point presse à l'arrivée du Belem en hivernage et lors du carénage
- Accueil des journalistes à bord pendant toute la durée de l'hivernage
- Association à toute la communication de la fondation
- sur l'hivernage (site internet, affiches, newsletter)

Conférences, débats, dédicaces d'ouvrages sur le Belem

- Organisation possible d'événements culturels autour du Belem
- Participation du capitaine et/ou d'administrateurs de la fondation

10. Les visites publiques

Un musée vivant, itinérant qui se déplace de port en port

- Navire classé Monument Historique depuis 1984
- Musée de la vie à bord d'un voilier à la fin du 19ème siècle
- Dernier grand voilier de commerce français
- L'un des plus anciens navires encore naviguant au monde

Contenu de la visite :

- Visite libre de tous les ponts, des ateliers et du grand salon.
- 20 panneaux explicatifs et guide de visite complet.
- Rencontre avec membres d'équipages sur le parcours.
- Immersion dans l'histoire du Belem, de la grande Marine à voile

Tarif :

- 8€ - 4€ pour les 6-12ans - Gratuit pour les moins de 6 ans

(recettes billetterie conservée par la Fondation Belem)

Logistique

- Montage par la fondation Belem d'une structure d'accueil
- Emprunt à la ville de barrière Vauban pour canaliser les flux
- Appel aux bénévoles pour une bonne gestion des flux

▶ Visionner notre vidéo : https://www.fondationbelem.com/medias/videos/iten

11. Guide de visite - extraits

UNE HISTOIRE *PLUS QUE* CENTENAIRE

LES QUATRE VIES DU BELEM

Retrouvez les repères historiques tout au long du parcours

Navire marchand 1896 – 1913
Le 10 juin 1896, les chantiers Dubigeon à Chantenay-sur-Loire lancent le trois-mâts Belem pour le compte de l'armement Crouan. De 1896 à 1913, le navire armé au commerce effectue 33 campagnes transatlantiques principalement vers le Brésil, d'où il rapporte des fèves de cacao pour le chocolatier Menier, son premier commanditaire et aussi vers la Guyane et les Antilles afin de transporter du rhum et du sucre.

Yacht de luxe britannique 1914 – 1950
En 1914, le Belem est acheté par le duc de Westminster qui le transforme en yacht de plaisance et le dote de moteurs. Ce dernier le vend en 1921 à Sir Arthur Ernest Guinness qui le rebaptise *Fantôme II*, complète son aménagement et effectue de nombreux voyages à son bord, notamment un tour du monde en 1923-1924.

Navire école italien 1951 – 1978
En 1951, après la Seconde Guerre mondiale, le navire est acquis par la Fondation Cini à Venise qui le renomme *Giorgio Cini* et en fait un navire-école pour les orphelins de la marine italienne et les élèves officiers des écoles de marine marchande italienne.

Le Belem aujourd'hui
En 1979, la Caisse d'Épargne rachète le trois-mâts qui retrouve ses nom et pavillon d'origine. Elle en fait don à une fondation créée à son initiative. La Fondation Belem, reconnue d'utilité publique en 1980, restaure le voilier à Brest, puis Paris et l'aménage en navire-école civil ouvert au grand public. Le Belem est classé monument historique en 1984. Plusieurs grands voyages marquent l'histoire récente du Belem :

- en 1986, le navire participe au centenaire de la statue de la liberté à New York ;
- en 2002, le Belem retourne à Belém au Brésil puis à Saint-Pierre de la Martinique en hommage aux victimes de l'éruption de 1902 de la montagne Pelée ;
- en 2008, le navire représente la France au 400e anniversaire de la fondation de la ville de Québec ;
- en 2012, le Belem est l'invité de la reine Elisabeth II à l'occasion de son jubilé de diamant et des Jeux Olympiques de Londres ;
- en 2014, le navire retourne sur les traces du Giorgio Cini à Venise ;
- en 2016, le Belem fête ses 120 ans.

LE GRÉEMENT

UN TROIS-MÂTS BARQUE À VERGUES VOLANTES

Le Belem est aujourd'hui l'un des derniers trois-mâts gréés à phare carré encore en navigation. Les spécificités de son gréement en font un trois-mâts barque : appellation des trois-mâts dont le mât de misaine (à l'avant) et le grand mât (au centre) sont gréés en voiles carrées, alors que le mât d'artimon (à l'arrière) porte un gréement aurique (une brigantine et un flèche). Le Belem possède en réalité un quatrième mât, incliné à l'avant et surplombant l'étrave, appelé mât de beaupré.

Ses vergues volantes permettent de rapidement réduire la voile dans les hauts de la mâture. Le Belem porte son gréement d'origine, l'un des plus abouti techniquement pour son époque, typique de l'âge d'or de la marine à voile. Son équipage maîtrise les savoir-faire pour le manœuvrer comme au XIXe siècle.

À son arrivée à Venise en 1951, le voilier est transformé en navire école pour apprentis aux métiers de la marine. Il est alors décidé de le gréer en trois-mâts goélette pour faciliter les manœuvres de bord par de jeunes marins. Le grand mât perd ainsi ses phares carrés au profit de voiles trapézoïdales. Le navire retrouve son gréement d'origine de trois-mâts barque en 1972 lors de sa restauration aux chantiers de Venise.

22 VOILES – PLUS DE 1 200 m² DE VOILURE

Mât d'artimon
- A Flèche 35 m²
- B Brigantine 81 m²
- C Artimon de cape 35 m²
- D Diablotin 26 m²
- E Marquise 29 m²
- F Foc d'artimon 20 m²

Grand mât
- G Grand cacatois 32 m²
- H Grand perroquet 62 m²
- I Grand hunier volant 62 m²
- J Grand hunier fixe 29 m²
- K Grand voile 112 m²
- L Voile d'étai de perroquet 26 m²
- M Voile d'étai de hune 40 m²
- N Grand voile d'étai 47 m²

Mât de misaine
- O Petit cacatois 29 m²
- P Petit perroquet 52 m²
- Q Petit hunier volant 45 m²
- R Petit hunier fixe 52 m²
- S Misaine 80 m²
- T Grand foc 53,5 m²
- U Faux foc 31 m²
- V Petit foc 36 m²

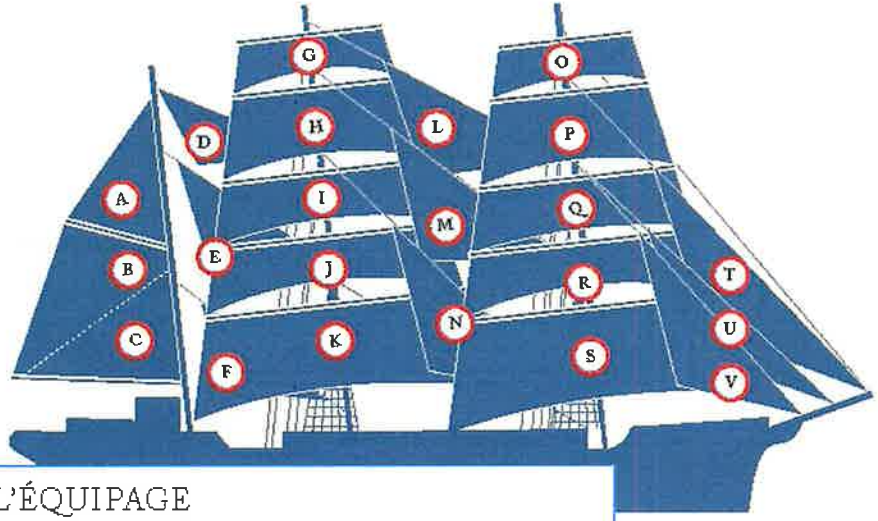

L'ÉQUIPAGE

DES HOMMES AU SERVICE DU TROIS-MÂTS

Le Belem navigue grâce à un équipage mixte, composé de 16 marins professionnels issus de la marine marchande. Ce sont des civils formés à la navigation de commerce. Ils possèdent, en plus de leurs compétences de marin, la connaissance de la navigation traditionelle et des qualités d'accueil et de pédagogie permettant de transmettre leurs savoirs. Ces marins sont embarqués pour une période moyenne de 45 jours. Ils sont, chacun à leur tour, relevés par d'autres marins les remplaçants dans leur fonction.

12. Les visites scolaires

Effectif des groupes	Maximum deux classes en même temps soit 70 personnes au total (2 classes avec accompagnants)
Durée de la visite	45 minutes (on prévoit des créneaux toutes les heures). La visite prend plus de temps avec des très petits
Niveau des classes	A partir du CP jusqu'à la fin du collège. Parfois également des grandes sections de maternelle mais la visite prend du temps. Les très petits sont émerveillés et posent beaucoup de questions.
Encadrement	Selon normes de l'éducation nationale correspondant au niveau de la classe Il est nécessaire d'avoir suffisamment d'encadrants pour aider les jeunes à se déplacer sur le bateau (présence d'échelles pour passer d'un pont à l'autre).
Amplitude horaire	Matin : 9h/12h = > trois créneaux possibles : 9h, 10h et 11h. Après-midi : 14h/16h= > deux créneaux possibles : 14h, 15h.
Gestion	La ville informe les écoles La ville enregistre les réservations sur un planning transmis à la fondation L'équipage accueille classes et encadrants et mène la visite (visite commentée)

Bilan visites scolaires en hivernage

- Port-Vendres 2018-2019 : 40 classes - 10 maternelles, 17 primaires, 10 collèges, 3 lycées + 8 groupes de centre de loisirs et 4 associations
- Nantes 2019-2020 : 4 journées effectuées en octobre (541 élèves / 20 classes)
  annulé en mars (confinement) : 509 élèves / 20 classes+ 80 visites agents métropoles
- Cannes 2020 : 11 journées en sept/oct. 2020
  976 élèves / 38 classes+ environ 60 agents du port et une centaine agents de la ville
- Nantes 2022 : 5 journées en novembre 2022
  820 élèves / 39 classes+ 100 agents de la ville

13. Commercialisation des espaces réceptifs par la fondation

Dans le cadre de l'hivernage, la fondation propose les espaces réceptifs du Belem pour l'organisation d'événements privés

- aux entreprises
- aux associations
- aux groupes affinitaires

- uniquement lors des deux périodes d'exploitation possibles
- aux dates non réservées par la ville
- selon la tarification hivernage

- La fondation Belem informe les villes et la Métropole du planning de réservations des affrètements privés

Formats possibles
petit déjeuner 120 personnes
cocktail déjeunatoire ou dinatoire 120 personnes
déjeuner ou diner VIP dans le grand roof 14 personnes
sortie en mer à la journée 48 personnes

Les villes de Toulon, de La Seyne-sur-Mer et la Métropole TPM mettent en relation la fondation Caisse d'Epargne Belem avec les entreprises du territoire pour présenter les opportunités de privatisation du navire.

► Visionner notre vidéo : https://www.fondationbelem.com/medias/videos/item/12630-privatisez-le-trois-mats-belem

14. Tarifs privatisation spécial hivernage

Votre réception à quai

Objectif : réunir des invités à bord du Belem pour un événement privé.

Public : clients, administrateurs, sociétaires, collaborateurs, leaders d'opinion, journalistes…

Capacité : 120 personnes, incluant encadrement et traiteur.

Formules : petit déjeuner, cocktail déjeunatoire ou dînatoire, déjeuner ou dîner VIP 14 pers., conférence, point presse, remise de prix ou de décoration.

Espaces utilisés : tous les ponts, grand roof, coursives. Une tente cristal permet de protéger les convives des intempéries. Chauffage extérieur possible.

Durée : selon formule retenue.

Animations : accueil par le capitaine, historique du Belem.

Date et lieux : nous consulter

Location d'espace (hors traiteur)	Tarifs HT
Petit-déjeuner jusqu'à 120 personnes 8h-9h30	1 300 €
Déjeuner dans le grand roof <14 personnes 12h-14h	1 000 €
Cocktail déjeunatoire jusqu'à 120 personnes 12h-14h	3 000 €
Cocktail dinatoire jusqu'à 120 personnes 19h-23h	4 250 €

Votre navigation en mer

Objectif : inviter des convives à naviguer une journée à bord du Belem et vivre une aventure hors du commun à bord d'un grand voilier du 19ème siècle, dans les conditions de sécurité du 21ème siècle.

Public : clients, administrateurs, sociétaires, collaborateurs, leaders d'opinion, journalistes…

Capacité : 48 personnes, incluant l'encadrement.

Restauration : tous les repas sont préparés par le chef.

Sanitaires : récents, hommes et femmes séparés.

Equipage : 16 marins professionnels.

Animations : connaître l'histoire du Belem, participer aux manœuvres, tirer sur les bouts, établir le gréement, tenir la barre, monter dans la mâture...

Date et lieux : nous consulter

Affrètement incluant la restauration	Tarifs TTC
Sortie en mer 10h-16h / 48 personnes	10 000 €
2 jours en mer / 48 personnes	18 000 €

15. Caractéristiques du trois-mâts Belem

Trois-mâts barque construit en 1896

TJB : 507 UMS

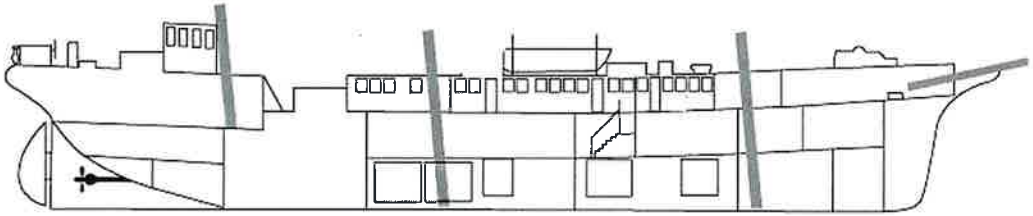

LONGUEUR HORS TOUT: 58m (190.3 pieds),
LARGEUR: 8,80m (28.9 pieds),
TIRANT D'EAU MAXIMAL : 3,60m (11.8 pieds),

GRÉEMENT ET ESPARS
Tirant d'air : 34m (111.5 pieds),
Dépalage, déforte dérive due au fardage,
Vergues: Dépassant de 2m (6.6 pieds) de chaque bord,
Hauteur de la grand vergue au-dessus de l'eau : 12m (39.4 pieds).

COQUE
Longueur de coque sans beaupré: 51m (167.3 pieds),
Longueur à la flottaison: 48m (157.5 pieds),

PROPULSION
Motorisé par 2 moteurs FIAT-IVECO de 220kw chacun,
2 helices : 4 pales, hélices supra divergentes à pas fixe,
Faible couple de rotation en différenciation du à la faible distance séparant les hélices. Pas de propulseur d'étrave.
Gouvernail: Angle maxi: 30° de chaque bord, Temps nécessaire de tout à droite à tout à gauche: 30".

EQUIPEMENTS
Guindeau électro-hydraulique sur le gaillard, cabestan sur la plage arrière.
Gyrocompas, Pas de pilote automatique,
2 radars (dont 1 ARPA).

PERFORMANCES

RPM	SPEED
1000	3.8 knts
1200	4.3
1400	6.6
1600	7.9
1880	8.5

PUISSANCE ÉLECTRIQUE À QUAI :
380 V Triphasé 130A Mini.
Le raccordement sur le coffret situé sur le quai doit s'effectuer par un électricien qui connecte les câbles dénudés de la rallonge du bord.

PUISSANCE ÉLECTRIQUE À BORD :
Deux fois 7 000 watts, 220 x 32 A

Informations

Christelle Hug de Larauze
déléguée générale de la fondation Belem

01.42.734.734 / 06 26 25 67 96
christelle.delarauze@fondationbelem.fr